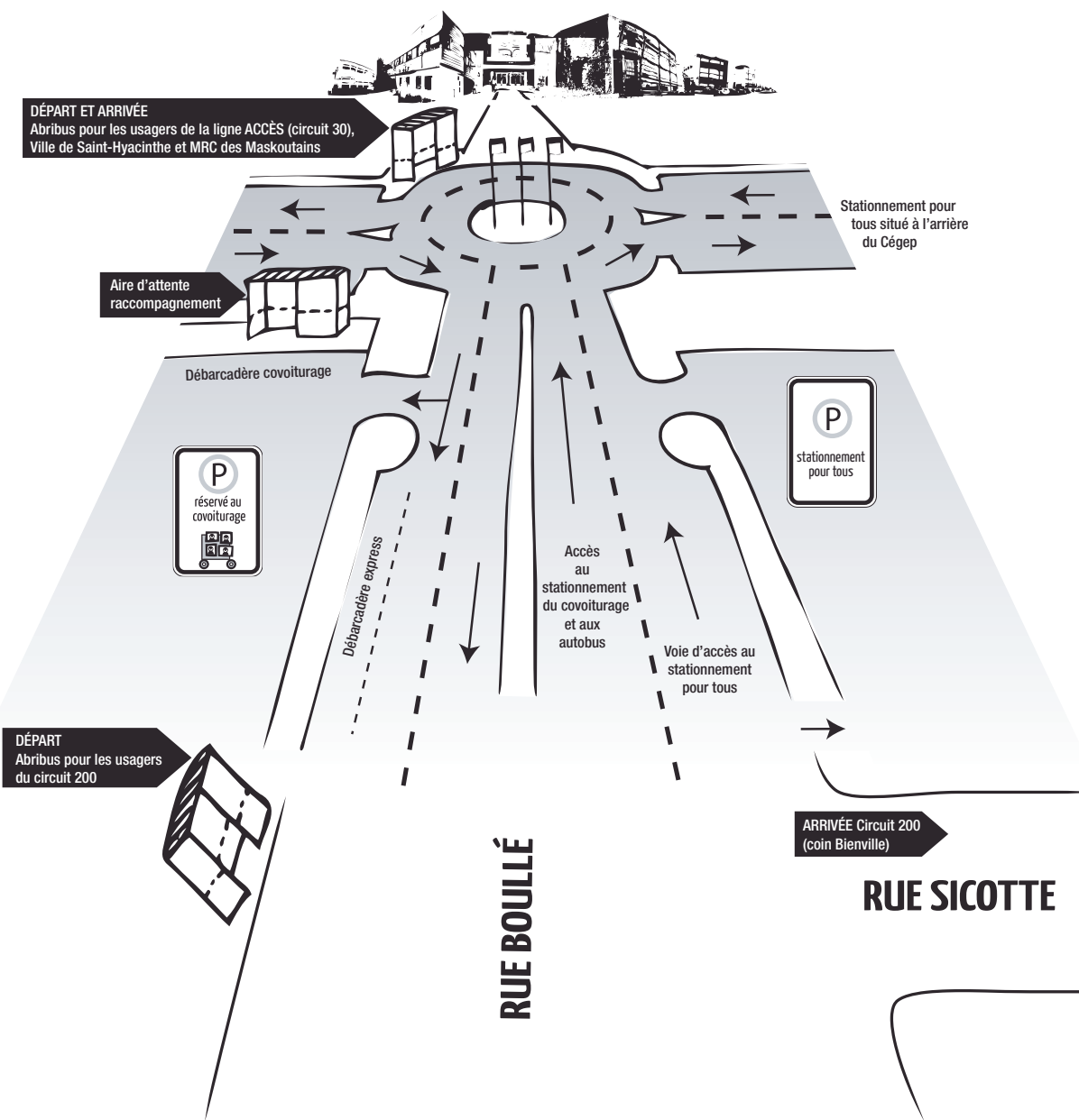


Aménagements de l'accès au Cégep et de son stationnement



CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE

3000, avenue Boullé
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9
Téléphone : 450 773-6800
(Rive-Sud et Montréal : 514 875-4445)
Télécopieur : 450 773-9971

www.cegepsth.qc.ca

Réalisé en partenariat avec :

exo

Ville de Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire



SAINTE-JULIE

MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure



RÉECSH
Regroupement des Étudiants
et Étudiantes du Cégep de Saint-Hyacinthe

CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE



Le projet
Passe ÉCOLO,
votre contribution au développement durable!

- Service d'autobus local et régional
- Service de covoiturage avec stationnement réservé
- Module de covoiturage via le service Omnivox
- Sensibilisation au transport actif

Info transport
2021-2022

avril 2021

Pour plus amples renseignements :
transport@cegepsth.qc.ca

Avec le projet **Passé écolo**, les étudiants peuvent contribuer à la **réduction des émissions de GES** tout en bénéficiant de **services de transport plus écologiques**.

Les coûts de ses services sont **inclus dans les droits et frais**. Aucun coût supplémentaire n'est exigé, même pour prendre l'autobus!

Transport par autobus



Carte OPUS

Les étudiants inscrits à temps plein à l'enseignement ordinaire ont droit à une carte OPUS donnant accès aux services d'autobus d'Exo (lignes entre Saint-Hyacinthe et Longueuil, ligne Sainte-Julie), de la Ville de Saint-Hyacinthe et de la MRC des Maskoutains.

Durée de validité

- Étudiants inscrits au trimestre d'automne : 5 jours ouvrables avant la rentrée scolaire jusqu'au 31 décembre
- Étudiants inscrits aux trimestres d'automne et d'hiver : 5 jours ouvrables avant la rentrée scolaire jusqu'au 31 mai
- Étudiants inscrits au trimestre d'hiver : 5 jours ouvrables avant la rentrée scolaire jusqu'au 31 mai

Lors de l'embarquement

Présentez votre carte Opus au chauffeur. La carte étudiante peut également être demandée.

Carte perdue, volée ou brisée

Vous devez vous présenter au Service à l'étudiant (B-1415), des consignes vous seront transmises. Des frais de 15 \$ sont exigés pour le remplacement de votre carte.



Services offerts :

EXO exo.quebec ou 450 464-6174

- **Ligne 200** reliant les villes de Saint-Hyacinthe et Longueuil (service continu 7 jours par semaine dans les deux directions).
- **Ligne ACCÈS (ligne 30) Sainte-Julie**
- **Lignes locales :**
 - Belœil (**82 et 84**)
 - McMasterville et Belœil (**83 et 85**)
 - Saint-Amable et Sainte-Julie (**370**)
 - Mont-Saint-Hilaire (**11**)
 - Otterburn Park (**12**)
- **Lignes trains-bus :**
 - Belœil (**20 et 27**)
 - McMasterville (**20**)
 - Mont-Saint-Hilaire - La Pommeraie (**21**)
 - Mont-Saint-Hilaire - Les Patriotes (**22**)
 - Otterburn Park (**23**)
 - Saint-Basile-le-Grand - sud (**24**)
 - Saint-Basile-le-Grand - nord (**26**)
 - Saint-Hyacinthe (**25**)

N.B. La ligne 300 (de Saint-Hyacinthe au Centre-ville de Montréal) n'est pas couvert par la Passe écolo.

Saint-Hyacinthe

Service de transport urbain+

Le transport urbain+ c'est :

- 2 circuits express entre le terminus, les Galeries St-Hyacinthe et le Cégep
- une moyenne de 30 minutes par trajet complet
- 7 circuits en boucle du lundi au vendredi
- des horaires prolongés les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 22 h
- un service gratuit du lundi au vendredi entre 10 h et 15 h et après 18 h ainsi que les samedis et dimanches en tout temps.

Pour connaître les circuits et les horaires : www.ville.st-hyacinthe.qc.ca sous Services aux citoyens/ Transport collectif

MRC des Maskoutains

Comment utiliser ce service?

- Vous devez d'abord vous inscrire en remplissant le formulaire disponible à l'adresse www.mrcmaskoutains.qc.ca à la rubrique *Services*, sous l'onglet *Transport collectif régional* ou *Transport adapté*, selon le cas. Vous pouvez aussi téléphoner au **450 774-3170**.
- Le transport collectif et le transport adapté fonctionnent 7 jours sur 7 par réservations de transport qui doivent être effectuées au plus tard à midi le jour ouvrable avant le déplacement : 450 774-3173 (collectif) ou 450 774-8810 (adapté).
- Vous devez aviser 24 heures à l'avance, par téléphone, pour annuler, sans quoi **vous devrez payer pour un transport en blanc* au coût de 11,50\$ chacun**.
- Les étudiants qui désirent utiliser le service de la MRC des Maskoutains ne pourront le faire que pour se déplacer de leur résidence au Cégep et vice-versa ainsi que vers un lieu de stage, et ce, du lundi au vendredi. En *dehors de ces conditions*, l'étudiant devra déboursier ses transports au coût en vigueur pour son secteur.

* Si le transporteur se présente à votre point d'embarquement et que vous n'êtes pas présent à l'endroit et à l'heure convenus, ou que vous refusez d'embarquer, vous avez un transport en blanc.

Municipalités desservies par le service de transport collectif et adapté de la MRC des Maskoutains.

- | | |
|---------------------|---------------------------------|
| • Saint-Hyacinthe | • Sainte-Marie-Madeleine |
| • Saint-Damase | • Saint-Bernard-de-Michaudville |
| • La Présentation | • Saint-Jude |
| • Saint-Barnabé-Sud | • Saint-Louis |
| • Saint-Simon | • Sainte-Hélène-de-Bagot |
| • Saint-Liboire | • Saint-Marcel-de-Richelieu |
| • Saint-Dominique | • Saint-Hugues |
| • Saint-Pie | • Saint-Valérien-de-Milton |
| • Sainte-Madeleine | • Saint-Denis-sur-Richelieu |
- (transport adapté seulement)

Transport actif



Le Cégep de Saint-Hyacinthe encourage l'adhésion au transport actif qui consiste en toute forme de transport où l'énergie est fournie par l'être humain – la marche, la bicyclette, des

patins à roues alignées ou une planche à roulettes. Il existe de nombreuses façons de faire du transport actif, que ce soit marcher jusqu'à l'arrêt d'autobus ou se rendre au Cégep en bicyclette! Pour connaître les circuits des pistes cyclables : <http://www.tourismesainthyacinthe.qc.ca>

Covoiturage

Vous covoiturer avec d'autres étudiants?

Profitez de la zone de stationnement réservée!

Pour être admissible : minimum deux étudiants inscrits à temps plein au Cégep de Saint-Hyacinthe au trimestre en cours qui covoitent à 60 % du temps.

Comment faire?

Remplissez le formulaire disponible à l'accueil ou sur le Portail. Remettez le formulaire et une copie des horaires de chacun des passagers au comptoir d'accueil à l'entrée principale. Vous recevrez alors votre *Droit d'accès au stationnement du covoiturage* situé près de l'entrée principale.

Droit d'accès au stationnement : il faut mettre en tout temps votre *Droit d'accès au stationnement du covoiturage* sur le tableau de bord du véhicule.

Recherche de covoitureurs? Inscrivez-vous au service de covoiturage sur le Portail du Cégep dans *Mes service Omnivox*.

Vous êtes 3 étudiants et plus à covoiturer ensemble?

Faites-vous rembourser votre vignette!

Comment faire?

Remettez votre facture d'achat de la vignette de stationnement en même temps que le formulaire et la copie des horaires de chacun des passagers au comptoir d'accueil à l'entrée principale au plus tard à la **semaine 8 du calendrier scolaire**. Le remboursement correspond au coût d'une vignette semestrielle.

Arrimages d'horaires : vous devez remplir le formulaire « **Demande d'arrimage d'horaires pour covoiturage** » disponible sur le Portail dans la *Communauté de la vie étudiante* sous la rubrique *Transport*.

Le covoiturage, c'est payant!

